

# CELLULE

## De Crise



N° 80 - JANVIER 05

LE JOURNAL D'ASSOCIATION GAYS ET LESBIENNES  
**HOMONYME**  
10 ANS! NANCY

## 2004 s'en est allée, voici 2005...



L'édito...

Kristof A.

### 2004 s'en est allée, voici 2005...

Je me permets tout d'abord de vous souhaiter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite que chacun(e) d'entre vous trouve bonheur, amour, joie, réussite durant cette année 2005. Je souhaite également mes meilleurs vœux à HOMONYME, que cette année soit pour nous inscrite sous le signe de la réussite et de l'amitié !

Cette nouvelle année sera chargée à HOMONYME, c'est pour cela que plus que jamais nous devons être solidaires et actifs pour concrétiser nos projets et nos rêves. Tant sur le plan convivial et festif que sur le plan humain ou encore revendicatif, nous devons nous mobiliser pour que cette année révèle l'accomplissement de l'unité et de l'action des membres d'HOMONYME.

En Mars, HOMONYME se mettra à l'heure du cinéma, mais surtout à l'heure de l'ouverture et de la fête, avec un programme ambitieux et représentatif de chaque composante de notre revendication (Lesbien - Gay - Bi - Trans).

En Avril, se sera l'heure de la commémoration et du souvenir. Comme chaque année depuis 11 ans, HOMONYME célébrera à sa façon le souvenir des déportés. Cette action s'inscrit dans un devoir de mémoire dans lequel chacun de nous doit se sentir concerné et impliqué. Ce sera le dernier dimanche d'Avril et comme chaque année, nous espérons être enfin intégrés aux cérémonies officielles... à suivre...

En Juin, HOMONYME revêtira ses couleurs "rainbow" pour défiler dans les rues de Nancy entre le Cours Léopold et la Place Stanislas. Plus nous serons nombreux et plus nous serons pris au sérieux pour défendre les droits des personnes Lesbien, Gays, Bis et Trans. Chacun et chacune est acteur de l'évolution de nos droits, en adhérant aux associations, en défilant aux GayPrides, en osant vivre au grand jour... C'est en sortant du placard que nous pourrions faire évoluer nos droits ! Alors n'oubliez pas, samedi 4 juin, toutes et tous à la Marche !

Le 1<sup>er</sup> Août, HOMONYME vous donnera rendez-vous sur les berges du canal pour rappeler le souvenir de Jean-Pierre HUMBLLOT qui a payé de sa vie sa différence et à qui nous devons ce moment de recueillement. Ce sera également le moment d'inaugurer avec la Mairie de Nancy et le Conseil Général de Meurthe et Moselle une stèle à sa mémoire, pour que chaque passant sache que sur ces lieux a été commis un acte de barbarie inacceptable dans une société moderne et évoluée.

Je vous donne donc rendez-vous à HOMONYME chaque lundi de 17h30 à 20h30 au 7 rue de Serre pour nous apporter votre soutien et pourquoi pas aussi votre aide ! Encore une fois, je vous souhaite tous mes vœux pour cette année 2005 !

N° 80

Directeur de la  
Publication :

Kristof A.

Co-Rédacteurs en Chef :  
David-Nicolas de C.  
et Geoffrey C.

Comité de Rédaction :  
Nicolas G., Raphaël C.

Rédacteurs :  
Cyril V., Lucien M.,  
Romain G.

Imprimé par Copy One  
à Nancy  
ISSN 1287-4191  
Dépôt légal à parution  
Tirage: 100 exemplaires

cellule@homonyme-nancy.com

### Sommaire...

EDITO - SOMMAIRE	1
BREVES HOMONYMIENNES	2
L'Actu Homonymienne...	3
Courrier des lecteurs	3
L'Actu Nationale...	4
L'Actu Internationale...	5
Un Peu de Militantisme...	5
Courrier des lecteurs (suite)	6
La Chronique Historique de M. le Baron...	7
+ l'agenda, le carnet d'adresses... Bulletin d'abonnement et d'adhésion	8

**HOMONYME**  
Centre LGBT LORRAINE-SUD  
(Lesbien Gay Bi Trans)  
7, rue de Serre  
54000 NANCY  
Tél.: 03.83.37.09.42

[www.homonyme-nancy.com](http://www.homonyme-nancy.com)  
[courriel@homonyme-nancy.com](mailto:courriel@homonyme-nancy.com)

Permanences :  
LUNDIS 17h30 - 20h30  
MERCREDIS & VENDREDIS 17h30 - 20h  
SAMEDIS 14h - 17h

Permanences Langue des Signes Française :  
les 1ers JEUDIS de chaque mois 17h30 - 20h

*Accueil Femmes les vendredis*



# le quartier G.

enfin l'émission radio qui nous rassemble...



B R E V E S H O M O N Y M I E N N E S



Communiqué de Presse

**L'Association Homonyme, Centre Gay et Lesbien Lorraine-Sud et le Groupe de Nancy de David et Jonathan déplorent l'escalade de l'intégrisme religieux à l'encontre des personnes LGBT (Lesbiennes, Gays, Bis et Trans)**

## "How gay is..."

La chaîne américaine VH1 prépare actuellement une émission sur la "métrosexualité". Ainsi, dans le pilote de "How gay is..." diffusé au printemps 2005, il sera étudié le degré de gaytitude de la série télévisée "Newport Beach" ou de Donald Rumsfeld, le secrétaire d'Etat américain à la défense.

## Réserves du conseil d'Etat espagnol sur mariage gay

Dans un avis consultatif, le conseil d'Etat espagnol a émis des réserves sur le projet du gouvernement de légaliser le mariage entre personne de même sexe. Il juge en effet préférable l'adoption d'une autre dénomination et d'une législation distincte garantissant cependant les mêmes droits. Le ministre espagnol de la Justice, Juan Fernando Lopez Aguilar, a indiqué qu'il étudiera les "recommandations techniques" du conseil d'Etat tout en jugeant son projet de loi "parfaitement constitutionnel".

L'Association Homonyme, Centre Gay et Lesbien Lorraine-Sud et le Groupe de Nancy de l'Association David et Jonathan déplorent l'escalade de l'intégrisme religieux à l'encontre des personnes LGBT (Lesbiennes, Gays, Bis et Trans). En effet, Lundi 6 Décembre 2004, des tracts autocollants ont été affichés sur des poteaux et autres panneaux de Nancy signés Mouvement de la Jeunesse Catholique de France (ci-dessous inséré). Ces tracts appellent clairement à la HAINE contre les personnes LGBT et les Femmes et nos associations ne peuvent tolérer de tels incitations : « Avortement - Mariage homo - Eutha-Nazi ? - L'Etat français a le regret de vous faire part du décès de la famille », ces mots relancent la preuve de l'utilité d'une loi condamnant les propos et actes à caractère homophobe et sexiste plus que quelques amendements parfois mal réfléchis.

L'Association Homonyme, Centre Gay et Lesbien Lorraine-Sud et le Groupe de Nancy de l'Association David et Jonathan condamne la pétition « Oui à la famille, Non à l'homofolie ! ». En effet, cette pétition est un camouflet orchestré par des intégristes religieux qui ne se cachent guère : « opposé à la légalisation d'un pseudo-mariage homosexuel, contraire à l'ordre naturel de la Création de l'espèce humaine, d'évidence fondée sur la distinction entre deux sexes, et concourant à la déstructuration de la famille, lieu de perpétuation de la génération humaine(...) la revendication d'adoption d'enfants par des couples de gays et de lesbiennes, contraire à l'équilibre psychique et moral de la jeunesse et constitutive d'une atteinte grave à la dignité de l'enfant, transformé ainsi en produit de fabrication biotechnologique et en objet de consommation à la merci de tout acquéreur désireux de satisfaire l'égoïsme de ses propres envies désordonnées (...) ».

L'escalade de l'intégrisme religieux en France est un danger pour la République et la Laïcité. Souvenons nous les propos tenus par les manifestant anti-PaCS « les PD au bûché », il n'a pas fallu 5 ans pour voir se réaliser les abomination de la HAINE et de l'INTOLERANCE lorsque le 16 janvier 2004 Sébastien NOUCHET a été aspergé d'essence dans son jardin et a été brûlé au troisième degrés sur près de 30 % de son corps. Rappelant aux mémoires collectives le drame ; morts connus et inconnus de la HAINE HOMOPHOBE tel que Jean-Pierre HUMBLOT jeté dans le canal au cœur de Nancy le 1<sup>er</sup> Août 2003, le meurtre de François CHENU dans le parc Lagrange de Reims le 13 septembre 2002, et plus récemment, les agressions dans le même parc de Reims encore entre le 16 et le 17 octobre 2004 et l'agression de David GROS le 14 août 2004 à Marseille... la longue liste des victimes de ces maîtres penseurs révèle un « sport » d'une nouvelle génération non réprimé par la loi française, le « cassage de PD ». Combien de morts faudra t'il pour que le gouvernement agisse ? Combien de familles devront pleurer un enfant, un proche, un compagnon avant que le législateur n'agisse ? Où s'arrête la liberté d'expression qui a causé la mort du projet de loi condamnant les propos et actes à caractère homophobe et sexiste et où commencent l'insulte et l'incitation à la HAINE ? Nous ne pouvons laisser ces gens soit disant « bien-intentionnés » confisquer nos vies et notre avenir, nous devons réagir et faire agir !

L'Association Homonyme, Centre Gay et Lesbien Lorraine-Sud et le Groupe de Nancy de l'Association David et Jonathan rappellent l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen rédigé en 1789 lors de la Révolution Française et inscrite en préambule de la Constitution de la Ve République Française : « Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », ce droit inaliénable qu'à chaque être humain est sans cesse bafoué dans notre propre pays !

**NOUS RECLAMONS LE DROIT A L'EGALITE ET L'EGALITE DES DROITS**

La République c'est nous aussi !





Nicolas G.

## The Ultimate Terminal Export

Ca y est, c'est fini, plus jamais nos pieds ne fouleront le bar...je voulais dire la piste de cet établissement. En effet, le 31 décembre 2004, le Term fermera ses portes à tout jamais. Sachant cela, bien évidemment, nous avions décidé en nous-même que la soirée devait être digne de cette fin, au moins pour nous-même. Après l'échec musical du Fort Pélissier (où nous faisons malgré nous l'expérience de savoir si notre public aime réellement la techno et où l'on apprend que, définitivement, non...), nous avons trouvé une perle, qui se révéla être, peu ou prou, ce que nous recherchions, témoins tous les gens qui sont restés fort tard à la soirée, nous les en remercions. Bref, je ne cacherai pas personnellement que je me suis beaucoup amusé, si vous m'avez raté en train de sauter partout, de piétiner le bar, ou je ne sais quoi encore, c'est que, de toute évidence, vous n'étiez pas là. Une bonne musique, une merveilleuse ambiance, tout de quoi nous réjouir en somme. Nous regretterons le Term, juste la bonne taille et le bon endroit, ainsi que de bons partenaires, mais au moins, nous sommes rassurés quant à l'avenir musical de nos soirées, les nuits folles d'Homonyme ont encore de l'avenir me semble-t-il.

### Pilule unique et quotidienne

Deux grands laboratoires américains viennent de conclure un accord de collaboration afin de mettre au point une pilule quotidienne unique destinée à remplacer les trois cachets actuellement utilisés dans les traitements contre le VIH. Prévu pour le deuxième semestre 2006, cette pilule permettrait ainsi aux patients de mieux respecter leur traitement et d'en améliorer le confort.



## Courrier des lecteurs...

Lucien M.

### Sida, sida... Mon propos porte sur la lutte contre le sida.

Cette lutte ne doit pas être la préoccupation d'un soir ou d'un jour, mais une réflexion de tous les instants. Ce fléau, né dans les années 80, a vu bien des adultes et des jeunes se mobiliser ensemble contre le sida. Ils continuent à le faire, sans se décourager. Courage, c'est dans cette action que nous viendrons à bout de cette «saloperie» de maladie.

Homonyme n'est pas en reste dans cette lutte, puisque, dès sa création, elle a réagi sous la houlette de son président fondateur pour mettre en place des structures de prévention, de soutien aux malades et d'amitié après le départ d'un être cher que le sida avait emporté. Cette tâche a été poursuivie par tous les présidents qui se sont succédés jusqu'à Kristof, le dernier en date, qui ne ménage ni son temps ni son argent pour que soit présente partout la prévention, que ce soit dans nos réunions ordinaires, nos réunions de militantisme ou conviviales (spectacles, détente ou autre). Tout le monde peut faire quelque chose afin d'intervenir pour informer et donner des idées sur ce que l'on peut faire pour être utile et se liguer contre le sida, fléau de la fin du 20<sup>e</sup> siècle et en train de devenir celui du 3<sup>e</sup> millénaire si nous ne nous mobilisons pas... seul en groupe comme le fait Homonyme. Notre action doit être menée sur trois fronts :

### Une maison de retraite pour les gays

Une maison de retraite réservée aux personnes homosexuelles ouvrira ses portes à Berlin début 2006. La "Maison Magnus-Hirschfeld" (qui porte le nom d'un des pionniers du mouvement homosexuel en Allemagne) sera située dans le quartier le plus fréquenté par la communauté LGBT Berlinoise. Avec 110 chambres simples, 40 chambres avec assistance médicales, des appartements pour les couples, des salles d'ateliers, un espace de bien-être et de remise en forme, une terrasse et des appartements pour invités, cette maison de retraite sera aussi ouverte aux transsexuels.

Avant les actions, c'est à dire en prévention

En soutien aux malades et à leur environnement

Après de ceux qui restent après le départ du malade.

En conclusion de ces trois actions, ne disons pas... Le sida, c'est pas pour moi ! Nul n'est à l'abri d'une imprudence. Voici un exemple : Il y a quelques années, j'ai passé 4 jours au *Livre sur la Place* avec une famille dont deux des membres étaient atteints du sida. J'ai passé avec quatre jours enrichissants et bénéfiques pour ma connaissance. Si j'avais eu à choisir entre un repas à la table du Président de la République et ces quatre jours passés avec les amis dont je viens de vous parler, sans aucune hésitation, j'aurais choisi les 4 jours passés avec mes amis du *Livre sur la Place*.

Chers amis lecteurs, vous allez peut-être vous reconnaître dans la suite de mon propos... Si oui, n'hésitez pas à venir nous en parler à la permanence d'Homonyme. Vous avez peut-être participé avec votre lycée à des soirées sportives, dont le rugby dans le froid de la plaine Flageul en décembre 2004. Vous m'y aviez invité et je me suis empressé de venir apprécier votre participation à la lutte contre le sida. Vos soirées dites «soirées sportives au profit de la lutte contre le sida», «Entrée gratuite». Eh oui, «au profit de... Entrée gratuite», simplement parce que vous donniez votre temps sans compter. A chaque rencontre, nous étions une centaine de personnes, qui, en en parlant à beaucoup d'autres ont ainsi fait circuler l'information afin de mieux se liguer. Malgré la gratuité des spectacles sportifs que vous offriez, vous récoltiez quelques francs que vous portiez fièrement à la recherche.

Etre jeune, c'est ça... Ne pas avoir d'argent, mais faire beaucoup pour venir en aide à ceux qui ont besoin d'être soutenu. Merci à Kristof, Geoffrey et David Nicolas pour leurs conseils. Merci à Nicolas pour son soutien.





### Un reportage rejette caractère homophobe du meurtre de Matthew Shepard

Un reportage de la chaîne américaine ABC diffusé fin novembre a consterné de nombreuses associations de lutte contre les violences homophobes. En effet, ce reportage remet en cause le caractère homophobe du crime dont a été victime Matthew Shepard pour le caractériser en affaire de drogue. L'enquête menée par les équipes de la chaîne ABC annonce que Matthew se droguait et que l'un de ses 2 assassins le connaissait et était bisexuel. Ainsi, d'après ABC, il ne pourrait donc en aucun cas s'agir d'un crime homophobe. Suite à ce reportage, plusieurs associations s'interrogent sur les conditions dans lesquelles l'enquête a été menée. En effet, les deux meurtriers ont pu être interviewés dans leur prison alors que le jugement ne leur autorisait pas de s'exprimer devant la presse. Quant aux parents de Matthew, ils ont publié une très longue déclaration condamnant le reportage.

Il n'y aura pas de grand débat public sur l'homophobie. Tout juste des dispositions réprimant les propos homophobes contestées avant même d'être appliquées. Le service minimal du gouvernement (transformer en amendements à d'autres textes ce qui avait été promis comme une "loi Nouchet") n'aura pas suffi à calmer l'UMP. Les députés de la majorité ont, jusqu'au bout, tenté de les rendre inopérants.

Un obstacle de plus : la majorité UMP n'aura pas ménagé ses efforts pour faire capoter le projet de loi pénalisant les propos homophobes. L'obstacle, c'est le vote en commission des lois à l'Assemblée Nationale, le 1er décembre, d'un amendement du député UMP Jean-Paul Garraud, opposant de la première heure au texte, qui, par sa rédaction, priverait, de fait, toutes les associations LGBT de la possibilité de se porter partie civile, rendant les dispositions adoptées quelques jours plus tôt au Sénat parfaitement inopérantes.

Juste avant ce coup de théâtre, la décision du gouvernement de retirer son projet de loi contre l'homophobie et le sexisme pour le remplacer par des amendements dans le cadre de la loi créant la Haute autorité de lutte contre les discriminations, avait déjà privé d'un débat national sur l'homophobie. Ce fort symbole d'engagement aurait pourtant eu l'avantage de marquer les esprits sur un problème omniprésent dans l'actualité et de donner corps à ce qui n'était jusqu'alors qu'un simple affichage politique. Car si Jacques Chirac a demandé une loi, Jean-Pierre Raffarin parlé de "fléau social" et Dominique Perben, ministre de la Justice, évoqué "l'abomination" qu'est l'homophobie, on est depuis deux ans ballottés entre incantations et promesses sans suite de l'exécutif et hostilité résolue de la majorité parlementaire.

Sitôt adopté en conseil des ministres le 23 juin, le projet de loi, rédigé avec peu d'entrain par les services du ministre de la Justice qui soutient assez peu le projet, est annoncé pour un débat à l'Assemblée Nationale en juillet. déjà et son examen est repoussé en décembre. Parallèlement, le refus du texte par les professionnels de la presse, l'Eglise, les opposants sont nombreux et parlementaires UMP, et même chez les évêques de France à deux reprises. Le texte est soumis pour avis à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, un processus habituel auquel sont soumis l'ensemble des textes de loi ayant des incidences sur les libertés individuelles et les droits de l'Homme. Fait rarissime, l'avis rendu demande le retrait du texte. Les opposants trouvent là l'alibi idéal pour exiger l'abandon de la loi.



Jean-Pierre RAFFARIN  
Premier Ministre Français  
Tribune de l'Assemblée Nationale

Le 23 juin, le projet de loi, rédigé avec peu d'entrain par les services du ministre de la Justice qui soutient assez peu le projet, est annoncé pour un débat à l'Assemblée Nationale en juillet. déjà et son examen est repoussé en décembre.

Parallèlement, le refus du texte par les professionnels de la presse, l'Eglise, les opposants sont nombreux et parlementaires UMP, et même chez les évêques de France à deux reprises. Le texte est soumis pour avis à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, un processus habituel auquel sont soumis l'ensemble des textes de loi ayant des incidences sur les libertés individuelles et les droits de l'Homme. Fait rarissime, l'avis rendu demande le retrait du texte. Les opposants trouvent là l'alibi idéal pour exiger l'abandon de la loi.

Avec une incroyable rapidité (quatre jours !), le gouvernement obtempère et profite des débats au Sénat la Haute autorité de lutte contre les discriminations pour faire adopter des amendements qui reprennent la majeure partie de son texte tout en le vidant, par cette défausse, de tout son poids symbolique. La manœuvre, pas très glorieuse, ne met pas pour autant un terme à l'opposition des élus UMP qui adoptent l'amendement Garraud avant, sous la pression, de rentrer dans le rang en renâclant le 7 décembre...

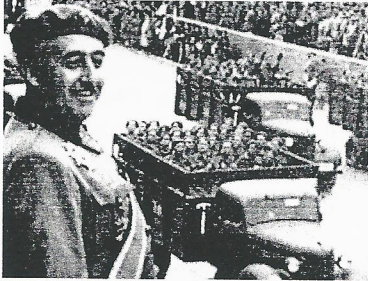
Cette fronde signe la faillite de la stratégie gouvernementale. Décidé à lutter contre le mariage gay, Jean-Pierre Raffarin a lancé, sans s'assurer du soutien de ses troupes, un texte que ne demandaient même pas les associations homos (elles revendiquent depuis 1999 un élargissement de la loi contre le racisme et l'antisémitisme aux discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à l'état de santé. Comment ne pas voir que se joue aujourd'hui un mauvais remake des débats sur le PaCS. La droite avait œuvré pour que le sort des homos ne s'améliore pas. Malgré les efforts de quelques leaders de la majorité pour nous faire croire que la droite a évolué sur la question gay ou la bienveillance de façade affichée par le président de la République et le Premier ministre, les réflexes homophobes de plusieurs élus droite à l'égard d'une identité que, dans leur for intérieur, ils ont toujours honnie, restent vivaces. Reviennent à la surface les mêmes attaques et les mêmes tristes sires qu'en 1998, tel Claude Goasguen, député UMP de Paris et chef de file de l'opposition municipale, qui parle à propos du projet gouvernemental d'une "énormité juridique" et disait la même chose du PaCS.





Geoffrey C. Reconnaissance espagnole de l'existence sous Franco des camps « de réhabilitation homosexuelle »

Les associations LGBT espagnoles se félicitent d'une déclaration adoptée par les députés à l'unanimité et qui réhabilite les homosexuels victimes de la répression franquiste. "Nous voulons reconnaître officiellement la souffrance de toutes les personnes qui ont été persécutées et ont été emprisonnées sous le régime franquiste en raison de leur orientation et identité sexuelle", assure la déclaration qui a reçu le soutien de tous les partis



Défilé militaire sous Franco

politiques, dont le Parti populaire (droite).

Les homosexuels et transsexuels enfermés dans les centres de "rééducation" de Huelva et Badajoz, "centres de funeste mémoire", n'ont pas été amnistiés avant 1979, soit après l'adoption de la Constitution démocratique en 1978, rappelle la déclaration qui n'ouvre toutefois pas la voie à des compensations économiques. "Ces personnes reçoivent aujourd'hui (...) une réhabilitation morale pour toute la souffrance reçue", poursuit la déclaration.

"C'est ce que nous voulions, une déclaration institutionnelle, cela nous paraît très important que le parlement reconnaisse et condamne", la répression franquiste à l'égard des homosexuels, a affirmé à l'AFP la présidente de la Fédération des gays, lesbiennes et transsexuels (FGLT), Beatriz Gimeno. Les associations de défense des droits des homosexuels espèrent obtenir des compensations économiques au sein de la commission interministérielle pour la Récupération de la Mémoire historique créée en septembre par le gouvernement socialiste espagnol pour étudier le sort des victimes de la dictature de Franco (1939 - 1975). Les historiens estiment entre 1.000 et 5.000 les homosexuels emprisonnés en raison de leur orientation sexuelle entre 1939 et 1979.

Actu Nationale et Actu Internationale  
Source articles et photo : tétu.com et e-llico.com

Une loi allemande anti-discrimination en janvier

L'Allemagne devrait voter en janvier un projet de loi pour lutter contre les discriminations. Selon le projet de loi, toute personne estimant avoir été victime de discrimination en raison de sa couleur, sa religion, son handicap ou sa sexualité pourra demander des dommages-intérêts. "Les personnes victimes de discrimination ne sont plus seulement des victimes et des solliciteurs mais pourront faire valoir leurs droits avec assurance", a expliqué la députée Verts Irmgard Schewe-Gerigk. Les sociétés d'assurances devront ainsi justifier dans le détail pourquoi leurs contrats sont différents en raison de l'orientation sexuelle de leurs clients. "Il n'y aura plus de refus de contrat d'assurance santé à l'encontre des clients homosexuels parce qu'ils font partie d'un groupe plus exposé au risque du VIH", a déclaré Volker Beck.



Un peu de Militantisme...

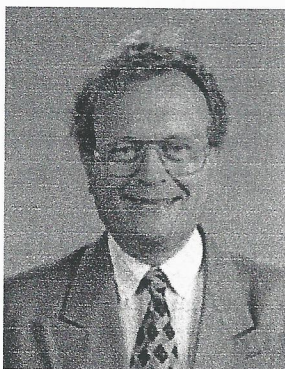
Nicolas G.

Toutes les vérités ne sont pas bonnes...

A l'heure où le monde politique se divise encore sur la validité d'une loi pénalisant l'homophobie, certains s'affranchissent clairement de ce dilemme en nous exposant leur avis plus que tranché sur la question. Christian Vanneste, député UMP, lors des débats sur le projet de loi créant une Haute autorité contre les discriminations, déclara tout net que l'homosexualité constituait une "menace pour l'humanité".

Il se justifia plus tard, pardon, s'enterra, lors d'une interview, en nous énumérant tous les points classiques d'une homophobie en stade terminal. Nous moins, ce n'est sans nous rappeler quel- "que l'homosexualité nuisait à la reproduction de la race aryenne", je vous laisse des clichés que M. Vanneste déclamera,

Mais il y a, parmi ses propos, deux per- l'utilité d'un "projet de loi au nom de ger une population raciste. Grande détestons l'autre sexe, pourquoi donc Et, enfin, gardons le meilleur de ses rer. "L'homosexualité est un comporte- comportements réflexes, on peut par- Quelqu'un devrait lui signaler que l'ho-



Christian VANNESTE  
Député du Nord

menaçons la survie de l'humanité, rien de ques paroles d'Hitler qui considérait que duction de la race aryenne", je vous laisse des clichés que M. Vanneste déclamera,

les parmi les perles, il ne comprend pas l'anti-racisme" ayant pour visée de proté- nouvelle, nous sommes racistes, nous protéger des racistes tels que nous. préjugés en dessert, je vous laisse savou- ment culturel, acquis [...], comme tous les faitement l'inhiber ou le rééduquer". mosexualité n'est plus considérée comme

une maladie mentale depuis plus de 20 ans, ou, sinon, lui rappeler que quelqu'un a déjà tenté par le passé de rééduquer les homos par le travail, et donc, que ça ne sert à rien de nous "concentrer" dans des camps de ré- éducation, ça ne fonctionne pas, les nazis ont déjà essayé de nous guérir. Dommage pour lui, M. Vanneste est né 60 ans trop tard, hélas, tout se perd, "tempus fugit".





Romain G.

## CNCDH : L'UNIVERSALISME DES DROITS DE L'HOMME PASSE PAR UNE LUTTE EFFECTIVE CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Retour sur un calendrier,

Le 15 septembre 2004, 16 heures, Sous Commission « D, Education et formation aux Droits de l'Homme. Droits de l'enfant, de la femme et de la famille » : Examen du projet de loi relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe :

Deux principales conclusions:

**Sur la forme :** cette loi doit renforcer le cadre législatif en dressant les discriminations homophobes au même rang que les discriminations racistes ou autres. Elle compléterait notamment la législation sur la presse en rajoutant à la notion d'acte discriminatoire celle de propos discriminatoire. Dans un souci d'efficacité, la sous commission a convenu d'auditionner un membre du Ministère de la Justice qui a participé à la rédaction du projet de loi. Une fois le calendrier de l'Assemblée Nationale vérifié, la sous-commission préparera un avis tendant à être voté lors de l'Assemblée Plénière de la CNCDH.

**Sur le fond :** un débat sur les effets d'une telle loi s'est ouvert. En effet, s'il est nécessaire de protéger chacun de toute discrimination, il n'en est pas pour le moins qu'une telle législation peut favoriser le communautarisme, ainsi qu'entraîner des dérives en créant des catégories de gens plus sensibles que d'autres. Certains considèrent cela possible alors que pour d'autres, l'exemple international montre l'absence de tournements conceptuels. La CNCDH doit tout de même réfléchir aux conséquences sur les Droits de l'Homme mais aussi sur le respect de l'idéal républicain d'égalité entre les citoyens et du droit à la différence.

Le 10 novembre 2004, 16 heures, Sous Commission « D, Education et formation aux Droits de l'Homme. Droits de l'enfant, de la femme et de la famille » : Examen du projet d'avis portant sur le projet de loi contre l'homophobie. La sous-commission a examiné le projet d'avis sur le projet de loi relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste et homophobe. Elle a entendu les interventions du représentant du ministère de la Justice qui a insisté sur le fait que les dispositions concernant la loi sur la presse doivent être interprétées au regard du principe de la liberté d'expression laissant une large appréciation aux juges.

Il a été procédé à un échange de vues entre les membres de la Sous-commission portant sur les incidences du projet de loi sur la liberté d'expression, certains membres s'interrogeant sur l'opportunité de ce projet de loi. La sous-commission a débattu des amendements présentés par la Ligue des droits de l'Homme, par Actions droits de l'Homme et par le président Monfort. Il n'y a pas eu de consensus pour adopter les amendements proposés dont certains préconisaient le retrait du texte du projet de loi.

La sous-commission a cependant adopté deux amendements rédactionnels du président Monfort portant sur le §2 et la fin du §5 du point concernant la répression de la diffamation et de l'injure.

Le 18 novembre 2004, avant la discussion au Parlement des dispositions relatives à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe, la Commission nationale consultative des droits de l'homme en assemblée plénière (CNCDH) avait demandé le retrait pur et simple du projet de loi "Nouchet".

Le 22 novembre, le Gouvernement avait dû retirer le texte déposé devant l'Assemblée nationale pour soumettre quatre amendements moins ambitieux au Sénat, qui étudiait alors le projet de loi créant la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). Le 23 novembre, le Sénat avait adopté ces amendements et les avait transmis avec l'ensemble du projet "HALDE" à l'Assemblée nationale, qui les a votés de justesse le

S'en suivent les échos médiatiques (LE MONDE, LIBERATION, LE FIGARO...) et associatif. (LGBT) que nous savons !

Quels échos pour nous membres du collège associatif et syndical de la CNCDH. enfin, après des années de travail discret, un peu de reconnaissance...et de notoriété. Acteur depuis des mois dans ce dossier, au titre du collège associatif et syndical, il me faut rétablir ici quelques vérités.

Que s'est-il passé entre septembre et novembre dernier pour que la CNCDH se prononce majoritairement pour le retrait du texte présenté ?

Beaucoup de membres de la commission étaient sensibles aux discriminations quotidiennes souvent larvées et lâches, dont sont victimes les gays en France donc pas immédiatement hostiles à un texte. Nous n'étions certes pas toujours majoritaires, mais la bataille n'était pas perdue d'avance. Mais donnée importante, dans les coulisses de nos séances, nous avons découverts des représentants des milieux de la presse très virulents, qui ne souhaitaient absolument pas revenir sur leur Liberté. Aussi, après plusieurs exposés des avocats de Mgr Lustiger, des positions du Rabbinate de France et de la Fédération des Eglises Protestantes, nous avons assisté à une alliance de la plume et du goupillon qui entraîna dans son sillage une majorité d'acteurs sociaux et condu à un avis de retrait de ce projet de loi. Aussi ne faut il pas s'étonner que la position du cardinal Jean-Marie Lustiger, membre de la CNCDH en qualité de « personnalité choisie en raison de sa compétence dans le domaine des droits de l'homme », ait été annexé par complaisance à un avis émanant d'une institution de la République (représentant tout le monde). Ce débat doit être provisoirement clos dans le cadre d'une institution sereine comme la CNCDH. Cependant d'autres travaux tout aussi importants sont en chantier, je veux parler du groupe de travail : « Mariage homosexuel, homoparentalité » et je vous propose de m'apporter vos contributions prochainement.

Contact : romain54@france.com

### Adoption du projet de loi créant la HALDE

Après l'adoption difficile en deuxième lecture par l'assemblée nationale le 7 décembre, le sénat a adopté, sans y apporter de changements, le projet de loi créant la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) qui inclut plusieurs dispositions adoptées en première lecture au Sénat et supprimées par les députés.

Le texte ainsi adopté prévoit que les associations consacrées à la lutte contre le sexisme et l'homophobie pourront porter plainte pour injure ou diffamation si elles sont déclarées "depuis au moins cinq ans". Il aligne la répression des injures et diffamations en matière de sexisme et d'homophobie sur celle du racisme et de l'antisémitisme, les rendant passibles d'une peine de prison.

En outre, le projet de loi crée un "délit de provocation à la haine, à la violence, à la discrimination" à l'égard de personnes "à raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle", cependant limité aux discriminations liées à l'emploi, au logement et aux services.

Pour l'Inter-LGBT, "une étape décisive a été franchie" même si l'association regrette "que pour arriver à un vote conforme, le Sénat ait renoncé à l'extension de l'aménagement de la charge de la preuve au bénéfice des victimes, quelle que soit la discrimination, laissant le dernier mot à l'Assemblée nationale qui a réservé cette disposition aux seules victimes du racisme". Elle souligne aussi l'absence de prise en compte de la transphobie par le texte de loi, qu'elle dénonce avec nombre d'associations depuis plusieurs mois.



En attendant le nouveau logo...



## Les Chroniques Historiques de M. le Baron...

David-Nicolas de C.



### Chapitre VIII : le Chevalier d'Éon

Charles, Geneviève, Louis, Auguste, André, Timothée d'Éon de Beaumont.

[Tonnerre, 1728 - Angleterre, 1810]

Espion français.

Fils de Louis d'Éon de Beaumont, Conseiller du Roy et maire de Tonnerre. À 21 ans le Chevalier d'Éon s'inscrit comme avocat au Parlement et partage son temps entre les devoirs de sa charge et sa passion pour l'escrime. Charles d'Éon est chargé de rouvrir les portes de la Russie



depuis longtemps fermées aux Français. Déguisé en femme, il entre en Russie sous l'identité de Lia de Beaumont. Parvenant à approcher la tsarine Elisabeth, il obtient la réconciliation désirée. Louis XV le nomme alors secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Petersbourg. Pour déjouer les soupçons qui pourraient naître, il est convenu de dire que le chevalier est le frère de Lia de Beaumont.

Plusieurs missions diplomatiques lui sont confiées en Russie. Devant les succès remportés par le chevalier d'Éon, à son retour en France en 1757, Louis XV lui fait remettre un brevet de lieutenant de dragons dans le régiment Colonel Général. L'année suivante, le roi ayant refusé d'être le parrain de l'enfant de la tsarine,

celle-ci en conçoit un vif ressentiment qui fragilise l'entente franco-russe. Éon est renvoyé en Russie pour rétablir le climat de sérénité entre les deux pays. Il y demeurera jusqu'en 1760. En 1762, il part en Angleterre, comme secrétaire d'ambassade afin d'entamer es négociations avec Georges III,



préambule au traité de paix mettant fin à la guerre de Sept ans. Il quitte Londres pour Paris, en février 1763, emportant avec lui le traité de paix. Ce succès lui vaut d'être décoré, par Louis XV, de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. L'accès à la fonction de ministre plénipotentiaire auprès de la Cour de Saint-James fait tourner la tête au chevalier d'Éon qui dépense sans compter, fait des dettes, et devient l'instigateur de polémiques si violentes qu'elles finissent par le faire officiellement disgracier. Il continue pendant quatorze ans à l'être l'agent secret de Louis XV. Etant devenu l'objet de railleries et de tracasseries continuelles, il retourne en Angleterre, où il y finira ses jours.

Le mois prochain :  
L'Ordre de la Toison d'Or.

Si vous souhaitez être informé en direct des news d'Homonyme, des infos et des rendez-vous à ne pas manquer, inscrivez vous à notre mailing list en envoyant un e-mail à :

[contacts@homonyme-nancy.com](mailto:contacts@homonyme-nancy.com)

Vous souhaitez annoncer un événement, un spectacle, un concert, une exposition... dans le prochain numéro ? Merci de nous transmettre l'information par mail à l'adresse suivante :

[cellule@homonyme-nancy.com](mailto:cellule@homonyme-nancy.com)

### Saison 2 pour les Queer ?

Le dernier épisode de "Queer, cinq experts dans le vent" avait rassemblé plus de 4,2 millions de téléspectateurs. Devant des chiffres d'audience considérés comme satisfaisants, le vice-président de TF1 envisage une deuxième saison pour ce programme télévisé. Etienne Mougeotte déclare "ce divertissement a plu au plus grand nombre, soulignant que la société évolue. Je n'ai pas reçu de plaintes ni senti de rejet de ce programme. Je pense d'ailleurs que nous ferons une deuxième saison"





		<b>Sam</b>	<b>1</b>	
<b>REUNION - ACCUEIL</b>		<b>Dim</b>	<b>2</b>	
Tous les lundis 17.30>20.30	Réunion - Accueil...	<b>Lun</b>	<b>3</b>	Galette - Vœux
		<b>Mar</b>	<b>4</b>	Le Quartier G
<b>Permanences et Accueils</b>	Permanence - Accueil	<b>Mer</b>	<b>5</b>	
Tous les Mercredis et Vendredis 17.30>20.00	Permanence - Accueil LSF	<b>Jeu</b>	<b>6</b>	
Tous les Samedis 14.00>17.00	Permanence - Accueil	<b>Ven</b>	<b>7</b>	
	Permanence - Accueil	<b>Sam</b>	<b>8</b>	
<b>Permanence et Accueil LSF (Langue des Signes Française)</b>	Réunion - Accueil...	<b>Dim</b>	<b>9</b>	
Le 1er Jeudi du mois 17.30>20.00		<b>Lun</b>	<b>10</b>	
	Permanence - Accueil	<b>Mar</b>	<b>11</b>	Le Quartier G
<b>Accueils Femmes</b>		<b>Mer</b>	<b>12</b>	
Tous les Vendredis 17.30>20.00	Permanence - Accueil	<b>Jeu</b>	<b>13</b>	
	Permanence - Accueil	<b>Ven</b>	<b>14</b>	
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	Permanence - Accueil	<b>Sam</b>	<b>15</b>	Auberge Espagnole
Samedi 22 14.00>18.00		<b>Dim</b>	<b>16</b>	
Au local	Réunion - Accueil...	<b>Lun</b>	<b>17</b>	
<b>Comité de Rédaction</b>		<b>Mar</b>	<b>18</b>	Le Quartier G
Rédaction et mise en page de Cellule de Crise	Permanence - Accueil	<b>Mer</b>	<b>19</b>	
Au local - renseignement à l'assoce		<b>Jeu</b>	<b>20</b>	
<b>Réunion Festival « Cinéma et Homosexualité » 2005</b>	Permanence - Accueil	<b>Ven</b>	<b>21</b>	Comité de Rédaction
Les Lundis 19.30>20.00	Permanence - Accueil	<b>Sam</b>	<b>22</b>	Conseil d'Administration
Au local	Réunion - Accueil...	<b>Dim</b>	<b>23</b>	
		<b>Lun</b>	<b>24</b>	
		<b>Mar</b>	<b>25</b>	Le Quartier G
	Permanence - Accueil	<b>Mer</b>	<b>26</b>	GEL
		<b>Jeu</b>	<b>27</b>	
	Permanence - Accueil	<b>Ven</b>	<b>28</b>	Comité de Rédaction
	Permanence - Accueil	<b>Sam</b>	<b>29</b>	
		<b>Dim</b>	<b>30</b>	
	Réunion - Accueil...	<b>Lun</b>	<b>31</b>	

**LE QUARTIER G.**  
L'émission d'Homonyme  
Radio Graffiti 101.5 FM  
Tous les mardis 19.00>20.30  
Pour participer en direct:  
Tél: 03.83.96.61.62  
SMS: 06.65.56.26.63  
mail: radio@homonyme-nancy.com

**Auberge Espagnole**  
Samedi 25 >20.00  
au Local  
Renseignements et inscription :  
Jean-Michel S.

**Réunion Collectif Lorrain**  
Dimanche 23 16.00>18.00  
Au local d'EMERGENCES 57

**GEL**  
(Groupe d'Expression Libre)  
Dernier mercredi du mois  
20.30>2  
Au local  
20.00 pour les nouveaux



Le carnet d'adresses de Cellule...



Les assocs au Centre LGBT LORRAINE-SUD

**TRANS AIDE (Lorraine)** - c/o HOMONYME - 7, rue de Serre - 54000 NANCY - trans.info.lorraine@wanadoo.fr  
**LES JOYEUX REPORTERS** - c/o HOMONYME - 7, rue de Serre - 54000 NANCY - 06.85.63.32.98 - joyeuxreporters@wanadoo.fr  
**Associations Lorraines**

**RANDO'S LORRAINE** - randos LGBT friendly - 64, pl. Henri Loritz - 54000 NANCY - www.randoslorraine.com  
**COULEURS GAIES** - 31, rue des Tanneurs - 57000 METZ - 03.87.17.46.85 - www.couleursgais.org  
**EMERGENCES 57** - 3, RUE Jacques Roth - 57200 SARRGUEMINES  
**DAVID ET JONATHAN** - davidetjonathan.nancy@wanadoo.fr  
**BI CAUSE** - assoce nationale de bisexuel(le)s - 3, Rue Keller 75011 Paris - Réf. région : Gilles (rens. à Homonyme)  
**AIDES 54** - 15, Rue Saint Nicolas - 54000 NANCY - 03.83.35.32.32

Contacts utiles

**SOS HOMOPHOBIE** - 0810.108.135 ou 01.48.06.42.41 - D>V 20.00>22.00 + S 14.00>16.00  
**LIGNE AZUR** - pour ceux qui s'interrogent sur leur sexualité - 0.810.20.30.40  
**APGL** - parents et futurs parents homos - 01.47.97.69.15  
**CONTACT** - parents et proches de gays et lesbiennes - 01.44.54.04.35  
**SIDA INFO SERVICE** - 0.800.840.800

P'tit creux?

**LE SAN LORENZO** 1-3, rue des Carmes / **LE SQUARE DES MARECHAUX** - 1, Place Lafayette - 03.83.35.66.47 / **LE BISTROT DE GILLES** - 31, rue des Maréchaux - 03.83.35.43.73 / **LA SOURCE** - 18, rue de la Source - 03.83.32.93.66 - Fermé S midi & D / **L'AUTRE JOUR** - 159 Bis, rue St Dizier - 03.83.30.42.96 - Fermé D & L / **AUX DÉLICÉS DU PALAIS** - 69, Grande Rue - 03.83.30.44.19 / **L'ESCALE** - 37, rue des Maréchaux - 03.83.35.09.31

P'tite soif?

**LE COCT'AU BAR** - 4, Rue G. Simon - 03.83.32.02.81 - Fermé D & L - 11.00>0.00 (V&S:2.00) / **LA VILLA** - 2, Porte de la Craffe - L>S 11.00>D 15.00>2.00 - S&D 5.00>8.00 / **L'UNDERGROUND KAFE** - 7, rue de la Primatiale / **LE PLAZZA** - 4, rue des Etats-Unis - EPINAL - 03.29.64.16.40

Noctambules & co...

**LA PLACE** - 7, place Stanislas - TLJ 22.00> / **LE POLARIS** - 8, rue Benit / **LE NOUVEAU VERTIGO** - Café Théâtre - Musique LIVE+DJ - 29, rue de la Visitation - 03.83.32.71.97 / **LE HW** - 1 Ter, rue du Général Hoche - Nancy - 03.83.40.25.13 / **LE PLATINIUM** - ZA Lafayette - Maxéville - 03.83.36.46.46

Sauna

**SAUNA CLUB LG** - 5, rue A. Mezières - 03.83.36.65.59 - DL 14.00>21.00 MM 12.00>21.00 JVS 14.00>23.00 (Mixte J 20.00>23.00)

DELAI DE RECEPTION DES ARTICLES : LUN 24 JAN  
Les idées de sorties LGBT doivent être envoyées par mail à [cellule@homonyme-nancy.com](mailto:cellule@homonyme-nancy.com) ou par courrier avant cette date. La rédaction se dégage, le cas échéant, de toute responsabilité sur d'éventuels oublis ou erreurs... Merci.

S'abonner, adhérer...

A compléter et à envoyer à l'adresse suivante:  
Association HOMONYME Centre LGBT Lorraine-Sud  
7, Rue de Serre / 54000 NANCY

NOM:

PRENOM:

Adresse:

- Je m'abonne à Cellule de Crise pour 1 an (11 numéros) et 10 € !
  - Je souhaite recevoir des infos sur Homonyme.
  - Je fais un don à Homonyme de ..... €.
  - J'adhère à Homonyme pour un an. (Abonnement à Cellule de Crise inclus)
- Cocher le tarif correspondant:
- 24€ (proratisé 2€ par mois)
  - 18€ Etudiants, chômeurs, RMistes (proratisé 1,50€ par mois)
  - 36€ Couple (1 envoi, 1 adresse) (proratisé 3€ par mois)
  - 30€ Associations, commerces